Annexe n°6 : Pièces d'identité acceptées

Liste des pièces d'identité acceptées :

- passeport : uniquement dans le cas des ressortissants de l'Union européenne candidats à l'examen civique mention naturalisation
- carte d'identité : uniquement dans le cas des ressortissants de l'Union européenne candidats à l'examen civique mention naturalisation
- titres de séjour

Ces pièces d'identité, comportant une photo, doivent être en cours de validité au moment de la passation. En cas de doute sur l'identité du candidat du fait de la difficulté du rapprochement avec la photo, une deuxième pièce d'identité pourra être demandée à l'appui de la première.

Dans le cas d'un candidat majeur qui n'est pas en mesure de présenter un titre d'identité, il est possible d'accepter :

- récépissé d'une demande de carte de séjour ;
- récépissé constatant le dépôt d'une demande d'asile (une photographie est requise pour ce type de document) ;
- récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale ;
- attestation de demande d'asile (procédure normale et procédure accélérée).

Les cas particuliers

-En cas de perte ou de vol de pièce d'identité, le candidat présentera le récépissé de la déclaration de vol ou perte faite au bureau de police, ainsi qu'une photocopie de pièce d'identité.

-Certains pays délivrent des pièces d'identité valables à vie. Dans ce cas, le candidat doit être suffisamment reconnaissable sur la photo. Dans le cas contraire, il sera invité à présenter un deuxième titre d'identité (permis de conduire, titre de séjour, etc.).

Justificatifs d'identité acceptés (exemples)

Passeport :



Pièce d'identité UE :



passeport ou carte d'identité, uniquement dans le cas des ressortissants de l'Union européenne candidats à l'examen civique mention naturalisation.

Titres de séjour :









MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

CONFIRMATION DU DÉPÔT

D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES :
Identifiant (N° étranger) : 7703036108
N° de la demande : 7701202306110000011
DATE D'ÉMISSION : 11/06/2023

Nom de naissance : DURANT
Nom d'usage :
Prénom : MARIA
Né(e) le : 16/04/1979
A : [illegible], PAKISTAN
Nationalité : PAKISTANAISE
Adresse : 1 RUE 3 MOULINS 1209/430
QUEEN STREET 77000 AUCKLAND
FRANCE



Le 11/06/2023, vous avez déposé avec succès une demande de titre de séjour qui sera examinée par la préfecture compétente.

Ce document constitue la preuve de dépôt de votre demande.

Il ne constitue pas une preuve de régularité du séjour et ne permet pas l'ouverture de droits associés à un séjour régulier.

Ce document n'autorise pas le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

Vous serez informé(e) de l'avancement et de la suite donnée à votre démarche par un courrier électronique vous invitant à vous connecter à votre espace personnel.

[Spécimen]